

## COMMUNE DE RIOUX MARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix neuf mars à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de RIOUX MARTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gaël PANNETIER, Maire.

**Présents** : PANNETIER G. DEMPTOS B. NAU E. ANTOINE L JALLET B. VESSIERE JF..  
MERCADÉ MJ. BERNARD S. MILHAC JP. MAIS MC

**Absents excusés** : MATHIEU A

**Secrétaire de séance** : ANTOINE L

**Objet** : Acquisition d'un défibrilateur  
Inscription de la dépense en investissement

Monsieur le maire explique que la Commune a fait l'acquisition d'un défibrilateur, pour un montant de 1512.00 €. TTC

Afin de pouvoir régler la facture dans les meilleurs délais, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire cette dépense en investissement, dépense qui sera prévue au Budget primitif 2021.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

ACCEPTE d'inscrire cette dépense de 1512.00 € au Budget Primitif 2021, en section d'investissement

au compte 2188 – Autres immobilisations corporelles

Pour copie conforme,

Le Maire,  
PANNETIER Gaël

